

Produire ses semences potagères

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

• Connaître la réglementation sur la production de semences à la ferme. • Être capable de choisir les variétés adaptées à ses besoins. • Mettre en œuvre la production de semences pour les besoins de sa ferme (culture, récolte, séchage, tri, conservation...).

Enjeux

On assiste actuellement à un appauvrissement de la biodiversité des variétés potagères et florales. Certaines variétés commerciales présentes sur le marché ne sont pas forcément adaptées à la Bio, à votre sol, climat, etc. et sont parfois très coûteuses. Une solution est d'autoproduire ses semences sur la ferme.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Historique et contexte.
- Réglementation.
- Bases botaniques.
- Choix de variétés et semences pour la culture et la reproduction
- Hybrides et croisements, distances et solutions, pollinisation manuelle
- Les bisannuelles
- Relation sol et plante, semis, plans de culture
- Sélections et choix des porte graines
- Les grandes familles potagères,

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 11/01/2021

Tarifs

Adhérent 308€

Non adhérent 308€

Non agricole 308€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

11 janv 2021 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

24 janv 2021 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

Magali Outtier, formatrice et productrice en agroécologie et semences paysannes, Nature et Progrès

Magali Outtier, formatrice et productrice en agroécologie

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))